



Abolir la précarité

STOP à la violence managériale

Égalité Femme/Homme

Défense du Statut

Retraite à 60 ans

Non à la privatisation
des services et des missions

Respect des droits

Baisse du Temps de Travail

Statut public pour les
assistantes familiales

Faire entendre la
parole des agent-es

Augmenter les salaires

Contre les discriminations

Le Comité Social Territorial

Dans les collectivités de moins de 50 agent.es, c'est au « CST » du Centre De Gestion, fusion du CT et du CHSCT, que sont abordées toutes les questions liées à l'organisation du travail, les restructurations de nos services, nos congés, nos primes, nos formations, et nos conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. Des sujets importants où l'avis des représentant.es du personnel est demandé.

Pour défendre et élargir la fonction publique, notre statut et notre service public, **Sud** s'engage et revendique

- la Défense du service public et la lutte contre toutes formes de démantèlement du service public (externalisation, privatisation, délégation de service public, réorganisation incessante, Partenariat Public Privé...)
- l'Organisation des services dans l'intérêt des personnels et des usager-es respectueuse des conditions de travail et de vie (lutte contre les politiques managériales, contre la souffrance au travail, horaires atypiques...)
- l'Augmentation de nos rémunérations et un régime indemnitaire égalitaire pour tou-tes
- la Formation, et non pas le formatage, dans le respect du droit pour chaque agent-e
- la Défense et l'amélioration du statut et titularisation des précaires (assistantes maternelles, vacataires, CDD, CDI...)
- la Baisse du temps de travail à 32h vers les 28h et le respect du choix et de la réglementation du temps de travail (temps partiels de droit et choisis, heures supplémentaires exceptionnelles...)
- des Carrières linéaires avec des ratios à 100% pour les avancements de grade

Pour **Sud**, le constat établi auprès de nos collectivités est intolérable :

C'est le règne du clientélisme dans une organisation du travail parfois féodale avec une polyvalence des tâches toujours plus importante. Nous subissons tous les jours des conditions de travail et de sécurité dégradées, peu ou pas de politiques de prévention des risques, un manque de reconnaissance de notre travail, une évaluation inadaptée et souvent injuste, une absence de formation. Nous constatons des inégalités partout au niveau des avancements de carrières, dans l'attribution des primes (régime indemnitaire), dans la participation de l'employeur aux mutuelles, et l'embauche de plus en plus importante de salarié-es précaires. Toutes ces inégalités sont majorées pour les femmes souvent discriminées dans leur déroulement de carrière et particulièrement touchées par la dégradation des conditions de travail.



Je prends la parole
en Donnant ma Voix à

en Décembre 2022,
Sud